

Article paru le : Mardi 6 Mai 2008

Le Dr François Aubart appelle à participer à la journée d'action du 15 mai

La Coordination médicale hospitalière (CMH) annonce sa participation à la journée nationale d'action et de grève du jeudi 15 mai, étant donné que plusieurs engagements ministériels (monétisation des comptes épargne temps, statut des temps partiel) « n'ont toujours pas été tenus » et que « la régulation comptable des prix et des volumes de l'activité hospitalière, impose, dès 2008, la disparition de nombreux postes d'infirmières et d'aides soignantes ».

La CMH explique aussi son mécontentement par l'insuffisante reconnaissance de la « pénibilité de l'action médicale, des responsabilités et des engagements du service public, de la charge de travail liée à une activité croissante adossée à d'indispensables exigences de qualité ». Le syndicat présidé par François Aubart s'inquiète enfin du cadre de négociation des retraites des médecins (Ircantec), et des pharmaciens hospitaliers qui, selon lui, risque de s'établir sur un objectif de diminution forte des rendements du système.

Alors que 24 % des postes médicaux sont vacants à l'hôpital et que moins de 20 % des chefs de clinique et assistants s'installent à l'hôpital, la CMH estime que la situation ne constitue plus une alerte mais bel et bien un « danger » pour l'organisation dans son ensemble du système de santé.

L'Inph (Intersyndicat national des praticiens hospitaliers) devrait soutenir cette journée d'action organisée par plusieurs syndicats de la fonction publique pour protester contre les suppressions d'emploi et le projet de mobilité dans la fonction publique. La CPH (Confédération des praticiens des hôpitaux) devrait, quant à elle, faire connaître sa position rapidement.